

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l’ensemble des habitants de la Terre.”

Albert Jacquard

Le chiffre

150 arbres et arbustes plantés dans les trois nouveaux vergers partagés de la ville

► **4** Bientôt la Renaissance du parvis et du pont de la Tour abbatiale

► **5** Des vacances pour s’amuser et pour apprendre

LIÉU UNIQUE DÉDIÉ À LA CAUSE DES FEMMES

La **Maison**
Louise de Bettignies

PRÉSENTE

LE PRINTEMPS DES FEMMES

Découvrez la programmation

► **3**

Aidons les sinistrés turcs et syriens

Démocratie participative

Les quartiers du Moulin-Blanc, du Saubois et de la Bruyère se sont dotés de trois vergers partagés



Inscriptions scolaires, c'est toujours possible

Si votre enfant entre pour la première fois à l'école maternelle ou passe au CP en septembre, vous pouvez l'inscrire dans une école maternelle ou élémentaire de la ville jusqu'au 21 avril. Pour cela, il suffit de rassembler plusieurs documents (le formulaire d'inscription disponible sur le portail Famille du site internet de la ville, le livret de famille, les pièces d'identité des parents, un jugement de divorce en cas de garde séparée, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois). Si votre enfant n'habite pas dans le secteur de l'école souhaitée, vous devez également fournir une demande de dérogation.

► Une fois votre dossier complet, vous pouvez l'envoyer par mail à enfance@saint-amand-les-eaux.fr ou le remettre au Pôle éducation après avoir pris rendez-vous au 03 27 22 48 76.



C'est un projet pensé pour concilier trois effets bienfaiteurs sur l'environnement et la vie locale : préserver la biodiversité, inscrire durablement les arbres fruitiers dans le paysage local et créer du lien social. Les habitants de ces trois quartiers de Saint-Amand ont donc décidé par vote la plantation d'arbustes fruitiers, avec un financement permis par le budget par-

ticipatif, alloué par la municipalité. C'est ainsi que samedi, un groupe de volontaires allant du plus grand au plus petit se sont donné rendez-vous face à la maison des associations située près de l'école Louise-De-matte. Une ribambelle d'habitants, présents malgré la grisaille en tenue adaptée et bêche à la main. Sur place, le terrain leur a été préalablement préparé (sol travaillé, trous creusés...) par l'ESAT de Saint-Amand, une association promouvant l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap.

Une multitude d'idées pour l'avenir

Ces espaces municipaux seront ouverts à toutes et tous. Vous y retrouvez : pommiers, poiriers, noisetiers, cassissiers, framboisiers.

Sur chacun des plans, il sera possible de connaître la variété et l'utilisation réservée, cela peut aller de la pomme à croquer au fruit à confiture, etc... Côté idée, Juliette et Martin, deux des trois porteurs de projet, ne sont pas en panne d'inspiration : « on pense à organiser des concours de tarte, faire venir un pressoir ambulant, des stages sur l'entretien des arbres, c'est autant de projets qui créeront des liens entre individus. » David, lui aussi porteur du projet, évoque « avec la somme restante du budget, pourquoi ne pas investir dans un récupérateur d'eau, de manière à en disposer pour arroser les jeunes arbustes qui en auront besoin ces premières années. »

En attendant, chers futurs cueilleurs, il faudra patienter quelques mois, le temps que ces jeunes pousses grandissent et prennent racine encore un peu.

Découvrez avec Jean-Louis Debré ces femmes qui ont réveillé la France

Se souvient-on du nom de la première femme à avoir exercé le métier de médecin (Madeleine Brès) ou décroché le permis de conduire (la duchesse d'Uzès) ? « Les livres d'histoire sont souvent écrits par les hommes et on n'en retient que l'action des hommes », commente Jean-Louis Debré, politicien devenu écrivain et comédien. Avec sa compagne, ils ont fouillé les Archives nationales pendant un an et demi pour écrire le livre *Ces femmes qui ont réveillé la France* aujourd'hui transposé au théâtre et présenté dans notre ville dans le cadre du Printemps des femmes.

« Vous pourrez découvrir nos textes, détaille Valérie Bochenek, mais aussi du mime et des chants. C'est un spectacle original, dynamique et drôle. » Il comprend un concert de piano dont les partitions n'ont été écrites que par des femmes. « On essaie d'attraper les spectateurs, ajoute Jean-Louis Debré, et de leur dire : suivez-nous dans le combat fantastique de ces femmes pour l'égalité ! »



► Le 8 mars, 20:30, Théâtre des Sources. 10 euros en tarif plein, 5 euros en tarif réduit, gratuit pour les moins de 11 ans. Réservation : billetterie-theatre-des-sources.maplace.fr ou par mail : billetterie@saint-amand-les-eaux.fr



Solidarité

Après les séismes en Turquie et en Syrie, le temps de tendre la main

Le 6 février, deux violents tremblements de terre de magnitude 7,5 et 7,8 ont frappé le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie. Ils ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts et des millions de sinistrés. C'est, selon l'Organisation mondiale de la santé, le pire désastre naturel en un siècle. Dans notre ville, la solidarité s'organise.

Il était 4h17 lorsque la première secousse fait trembler la province de Kahramanmaraş, dans le sud-est de la Turquie. Elle ne dure que deux minutes mais est incroyablement forte. Avec une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter, elle réveille les habitants et ébranle les habitations turques et syriennes. Sous leurs pieds, la faille est-anatolienne, créée entre les plaques tectoniques anatolienne et arabe, bouge de 9 mètres. Des fissures déchirent le sol d'une trentaine de mètres de largeur. C'est l'un des tremblements de terre les plus forts jamais enregistrés en Turquie.

Une dizaine de répliques s'enchaînent dans les heures qui suivent, jusqu'à une nouvelle secousse d'une amplitude de 7,5. « Les maisons se sont couchées par terre », raconte Sakina venue d'Alep, en Syrie, en mars 2017. Les logements de sa belle-sœur et de sa nièce se sont effondrés. La maison de son père, déjà endommagée par les bombardements, se fissure. « La vie est très difficile là-bas. Les gens pleurent, c'est terrible. »

La famille Atkas a connu les tremblements de terre lorsqu'elle habitait à Elazığ, en Turquie. En 2010, elle était présente lorsqu'un séisme de magnitude 6 a fait des morts et détruit plusieurs villages. En 2020, la sœur et fille d'Ozan et Hayati, les propriétaires du kebab le Bosphore

à Saint-Amand-les-Eaux, était présente lorsque les secousses grimpent à 6,9 sur l'échelle de Richter. Les Atkas, accompagnés d'un autre Amandinois Kamel Bara, ont donc immédiatement lancé une collecte de dons matériels lorsqu'ils ont découvert la catastrophe qui frappait de nouveau leur pays natal et la Syrie. « On a mis en place la même chose que pour les sinistrés du sud de la France et les Ukrainiens », détaille Kamel Bara. Ils ont reçu une cinquantaine de couvertures, des couches pour bébé, des produits d'hygiène et de nombreux autres dons. Ils les ont envoyés sur place à travers des associations humanitaires. « Les Amandinois, une fois de plus, répondent massivement aux appels à générosité. Nous sommes une ville réellement solidaire », ajoute-t-il.

Deux urnes pour soutenir les deux pays

La municipalité a installé deux urnes, la semaine dernière, pour soutenir les Turcs et les Syriens sinistrés. Elles récoltent, en mairie et à l'Espace Bédé, de la monnaie ou des chèques mis sous enveloppe, avec mention du nom, de la somme et les coordonnées du donateur. Ces dons financiers seront remis à des associations humanitaires œuvrant sur place et ouvrent droit à une réduction d'impôt.

Chaque aide est importante. D'autant plus que lundi, la terre s'est remise à trembler dans le sud de la Turquie et le nord de la Syrie. Deux nouveaux séismes de forte puissance (6,4 et 5,8) ont fait de nouvelles victimes. ◀



En quelques chiffres...

Plus de **47 000** personnes ont péri suite aux séismes

Plus de **105 000** blessés

Plus de **84 000** bâtiments se sont effondrés



La Renaissance du Parvis et du pont de la Tour abbatiale

Un dernier coup de collier et on démarre !

La barre des 300 000 euros de souscription est franchie !

Une bonne nouvelle est tombée pour faire avancer ce beau projet historique. Monsieur Georges-François Leclerc, préfet du Nord adressait au maire le 9 février dernier un courrier dans lequel il précisait :

« Par courrier du 16 décembre dernier, vous avez sollicité, au titre du FNADT, une subvention pour participer à la mise en œuvre de votre projet d'aménagement du parvis de la tour abbatiale et de son pont du XVII^e siècle (projets « Renaissance »).

J'ai le plaisir de vous informer que votre projet pourra bénéficier d'une subvention, au titre de la programmation 2023, d'un montant de 250 000 euros.

L'attribution de ce financement reste soumise à la production par vos soins d'un dossier complet de demande de subvention...

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée. »

Ce nouvel apport financier s'ajoute aux 400 000 euros attribués par le Conseil Régional des Hauts-de-France, aux 400 000 euros du Département, aux 400 000 euros de participation de la Ville, ce qui fait un total de 1 450 000 euros. En complément de cette somme, il faut lui adjoindre 301 050 euros de dons dans le cadre de la campagne de souscription et de mécénat. La barre des 300 000 euros vient d'être franchie. C'est un succès de participation financière citoyenne jamais atteint dans l'histoire de notre ville, et ça continue ! Ce sont 287 dons qui ont été réunis jusqu'à présent : 221 dons de particuliers soit 31 652 euros (don moyen

185 euros) ; 55 dons de sociétés et entreprises pour 268 090 euros (don moyen 4 875 euros) ; 11 dons spontanés d'associations pour 1 310 euros (don moyen 144 euros).

87 % de l'objectif de financement déjà atteint

Si on totalise le tout, c'est une somme de 1 751 050 euros qui a été réunie, soit 87 % de l'objectif du financement de ce projet.

Tous ces donateurs auront leur nom gravé sur les garde-corps en verre qui protégeront le pont. Cette possibilité vous est offerte jusqu'au démarrage des travaux. Rappelons que tous les donateurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation jusqu'à 66 % pour les particuliers.

Le point de l'évolution du projet est le suivant : après les études architecturales du Cabinet T'Kint et les accords obtenus de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le lancement de la consultation des travaux s'effectuera début mars pour une réception des offres mi-avril. Début mai, le choix des entreprises sera fait et les travaux pourront commencer avant l'été.

À l'initiative de notre député Fabien Roussel, Stéphane Bern, chargé du Patrimoine, sera en visite au printemps dans notre cité thermale pour apporter son soutien.

Nous sommes dans la dernière ligne droite après trois années d'actions contre « vents et marées » mais l'horizon se dégage.

Un dernier coup de collier s'impose... Apportez votre concours à ce projet qui va renforcer l'attractivité de notre Ville !

Je souscris
La Renaissance
du parvis de la Tour abbatiale
et de son pont du XVII^e siècle

Nom
Prénom
Entreprise/Société/Association
Adresse
Code postal Ville
Téléphone (facultatif)
Mail (facultatif)
Représentant : à titre individuel à titre collectif
Signature :

Je verse €

Chèque à l'ordre : **Trésor public Renaissance du parvis de la Tour abbatiale**
Je bénéficie d'un abattement fiscal de **66%** pour les personnes et **60%** pour les sociétés.
 J'accepte que mon nom soit gravé sur la paroi en verre

Ce coupon et le chèque sont à renvoyer ou à déposer à la mairie de Saint-Amand-les-Eaux
65 Grand'place SC 209
59734 Saint-Amand-les-Eaux Cedex

► Vous pouvez apporter votre soutien financier au projet par chèque à l'ordre du Trésor Public « Renaissance du parvis de la Tour Abbatiale ». Envoyez-le ou déposez-le en mairie, accompagné de ce coupon disponible également sur le site internet de notre ville.



Enfance

Des vacances pour s'amuser et apprendre

Deux semaines pour se reposer, se dépayser, profiter des siens mais dans notre ville, ces vacances de février étaient également l'occasion de découvrir de nouvelles choses tout en s'amusant. La preuve par trois.

École le matin, sorties l'après-midi

Dans la classe de Joseph Serve, les enfants sont assis en rond, sur des chaises ou des ballons gonflables. À quelques minutes de la récréation, la tension est à son comble. Un loup-garou se cache parmi eux, pourront-ils le démasquer avant la fin du jeu ?

L'école Eugène-Pauwels s'est transformée, durant la première semaine de congés, en une « école apprenante ». Ce dispositif de l'Éducation nationale propose aux établissements volontaires de mêler renforcement scolaire, activités sportives et culturelles. « On est assez libre dans l'organisation », souligne le directeur de l'école. Le matin, les enfants apprennent sous forme de jeux. « On aborde les choses de façon plus ludique qu'en classe. » Pas d'exercices de conjugaison, mais des sudokus ou des parties d'échecs. L'après-midi, des sorties au Forum des sciences de Villeneuve-d'Ascq, des initiations à l'escalade par exemple.

D'habitude, Manéo, 10 ans, a un amour assez mitigé de l'école. « Cette semaine, c'était très bien. J'ai tout aimé, surtout la mine. » Les 36 écoliers sont allés visiter le Centre historique minier de Lewarde. Ils sont tous volontaires. « On a ouvert cette possibilité à tous les élèves du CE1 au CM2 », explique Joseph Serve. Les professeurs des écoles, aussi, étaient volontaires pour participer. « Durant cette semaine, nous avons une relation différente avec les élèves, poursuit-il. C'est enrichissant pour chacun. »

Les arts plastiques et numériques



Des arbres étranges peuplent leur forêt fantastique. Dans quelques minutes, un chemin sera créé et le lendemain, des animaux imaginaires se cacheront dans le décor peint durant toute la semaine par les huit enfants en stage, durant la 1^{ère} semaine des vacances, à l'école d'arts. « J'aime peindre », s'illumine Zoé, 6 ans. Au gré des jours, ils ont appris à dégrader les couleurs, les mélanger, à observer les arbres pour les reproduire mais aussi quelques notions de perspective.

Quelques salles plus loin, les adolescents travaillent les arts numériques, et plus précisément cette semaine les collages surréalistes. Constance, en classe de 4^e, souhaite intégrer plus tard une école d'animation et jeux vidéo. Ce stage lui permet de découvrir de nouveaux logiciels de traitement d'images et d'animation et de préparer son avenir.

Nager comme un poisson dans l'eau



D'abord, descendre à l'échelle dans le grand bassin pour découvrir l'immersion. Explorer la profondeur ensuite, se rendre compte que l'on flotte. Prendre du plaisir à sauter dans l'eau. Se déplacer dans l'eau un mètre, puis deux, puis cinq, sans bouée, sans planche, sans lunettes non plus. Durant ces vacances, 80 enfants âgés de 6 à 12 ans ont appris non seulement le crawl et le dos crawlé, mais surtout un savoir-nager sécuritaire. « Notre objectif est de permettre aux enfants, s'ils venaient à tomber dans la Scarpe, de ne pas se noyer », pointe Alexandre Taisne, maître-nageur sauveteur au Dragon d'eau. Deux groupes de niveau sont proposés à chaque vacances : les débutants et les confirmés. Là, les enfants améliorent leur technique dans une eau à 28°C.

▶ Les inscriptions pour les leçons de natation durant les vacances de Pâques débutent le 27 février.

Suite au conseil communautaire du lundi 6 février, ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Bavardages communautaires

L'actuelle mandature de la CAPH a débuté il y a 3 ans. Après avoir donc consommé la moitié du mandat, voici qu'on nous définit un « scénario souhaitable pour la Porte du Hainaut » qui porte le joli nom d'« Horizon 2043 ».

Un cabinet de consultants a été mandaté (et combien a-t-il été payé ?) pour aider les élus à préciser ce scénario... Nous apprenons que la finalité des 20 prochaines années (« le cap poursuivi par le Projet de territoire ») dans la CAPH est d'« investir dans le développement humain au service du bien-être et de l'épanouissement des populations ». Qui aurait prôné le mal-être et l'aliénation des populations ?

On nage donc en pleine platitude. Sachant que l'horizon est représenté par une ligne qui s'éloigne quand on avance, nous craignons que notre terri-

toire n'atteigne jamais ses objectifs !

Vous l'aurez compris, nous avons vraiment du mal à adhérer au verbiage permanent de la CAPH depuis 3 ans.

Nous aimerions que les élus au sein de cette assemblée aient une approche plus pragmatique du développement de notre territoire, que nous attirions de nombreux projets d'entreprises, que nous soyons à la pointe de la production (agricole, industrielle, énergétique,...) et de technologies innovantes, au lieu de générer des contraintes pour les acteurs de notre territoire (en matière immobilière, par exemple).

Au lieu de cela, la CAPH multiplie les recrutements de cadres administratifs et confie des études à des cabinets de consultants, qui se succèdent à chaque

conseil communautaire... C'est une approche à laquelle nous ne souscrivons pas, parce qu'elle ne permet pas de développer réellement un territoire qui bénéficie pourtant d'atouts géographiques indéniables.

C'est triste, mais notre territoire perd son temps avec son actuel exécutif communautaire.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

A la ville comme à la CAPH c'est le matraquage fiscal et la gestion «hors sol» de leurs dirigeants !

«Si la CAPH continue à «tirer des plans sur la comète» avec son «projet de territoire vision ...2042» (!?), **notre Agglomération et sa population restent confrontées aux problèmes qui les assaillent au quotidien** mais laissés sans réponses concrètes et efficaces. **Pourtant la Communauté d'Agglomération dispose de recettes fiscales conséquentes.** Comme celles tirées de la taxe poubelles. **De l'argent public qu'elle dilapide pour des dépenses de fonctionnement inconsidérées ou pour des actions pour le moins inefficaces voire inutiles. Malheureusement notre ville et sa population font particulièrement les frais de cette gestion complètement «hors sol».** Avec 5 millions d'euros de racket fiscal sur nos poubelles, la confiscation de notre médiathèque, et des hectares de friches industrielles en déshérence; **la CAPH fait payer un lourd tribut aux Amandinois**

pour une politique communautaire locale atone. Sans compter que ses dirigeants veulent faire main basse sur les recettes de notre casino et de notre eau minérale. **Et cela sans aucune réaction conséquente du Maire. Et pour cause il est à l'origine de la gouvernance actuelle de l'Agglo et de ses choix de gestion qui sont les mêmes qu'il applique pour notre ville. A savoir la dérive budgétaire dans la gestion courante et des dépenses d'investissement plombées par des réalisations délirantes et inutiles.** Comme le site "de Bettignies" ou le "Palais" des séniors (deux coquilles vides!) qui nous coûtent très chers. Sans parler des 2.000.000 € gaspillés pour le pont d'opérette de la Tour. Mais on pourra toujours se lamenter avec l'opéra bouffe d'Offenbach "le pont des soupirs" qui pourrait y être donné pour célébrer cette gabegie sans nom! **Alors que les demandes**

de la population sont largement insatisfaites, la seule réponse du maire est le matraquage fiscal, des services dégradés et l'arrêt des investissements structurants. Cela accompagné de pétitions politiques de "La Vie Amandinoise" pour essayer de donner le change et accessoirement récupérer les coordonnées des signataires afin de les utiliser pour les prochaines campagnes électorales. **La démagogie et l'autocratie ça suffit ! Il est temps de rendre la parole aux Amandinois(e)s et de répondre à leurs aspirations. L'Alliance Amandinoise poursuivra son action déterminée dans ce sens !**

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Le 12 Mars : tous aux urnes pour la Police municipale !

Chers Amandinois,

Le dimanche 12 Mars prochain, vous êtes conviés en tant qu'électeurs Amandinois, à voter pour le référendum concernant la création d'une police municipale à St Amand.

Nous sommes d'abord satisfaits de la tenue de ce référendum afin de redonner le pouvoir de décider directement aux habitants. C'est de plus, un sujet qui nous tient à cœur **puisque nous avons toujours défendu plus de sécurité ces dernières années face au nombre d'agressions, de cambriolages, de vols...** C'est pourquoi nous attendons le projet exact de la municipalité avec impatience en espérant qu'il corresponde aux attentes et besoins des habitants (nombre d'agents, équipements, missions...)

car la police municipale est placée sous l'autorité du Maire. Dans tous les cas, c'est un premier pas et nous nous félicitons d'avoir abordé ce sujet et d'avoir un positionnement clair et unitaire sur ce thème. Nous avons donc poussé Monsieur le Maire à lancer ce référendum, pour lequel nous vous invitons à voter massivement.

Si le Oui l'emporte, la police municipale sera créée et il sera toujours temps de l'adapter par la suite aux besoins du terrain en fonction de **données chiffrées** (nous demandons d'ailleurs à la municipalité de communiquer les chiffres actuels de l'insécurité dès que possible). Pour nous, la Police municipale, ce sont des hommes et des femmes de terrain, de proximité, à l'écoute de tous, qui travaillent en équipe avec la police nationale et la gendarmerie.

Elle doit être chargée d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, de sécuriser les usagers par une présence active et dissuasive en s'appuyant sur la prévention.

La sécurité est la première de nos libertés, c'est pourquoi nous devons faire vivre la démocratie en allant voter le 12 Mars prochain !

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Pour un projet de territoire au service des communes

Lors du dernier conseil communautaire, il aura été notamment question du projet de territoire pour les 20 prochaines années dont l'élaboration se poursuit afin de définir les priorités de l'agglomération de La Porte du Hainaut.

Pour notre commune, nous attendons particulièrement de la CAPH une politique ambitieuse sur trois domaines : la mobilité, le développement économique et l'accompagnement de nos projets structurants d'aménagement du territoire.

Pour la mobilité, **nous réclamons une refonte profonde du transport dans l'Amandinois** selon les nombreuses propositions que nous avons faites au SIMOUV **et le développement des mobilités douces.** Nous nous félicitons d'ailleurs que la CAPH ait reconnu la véloroute de la Scarpe comme étant

d'intérêt communautaire pour aménager celle-ci et en faire un axe majeur pour les déplacements piétons et cyclables. Le développement du vélo est essentiel et c'est une bonne chose que la CAPH travaille à son tour sur ce sujet avec l'ADAV et ait renouvelé ses aides à l'achat de vélos.

Au niveau économique, **nous espérons que tout le travail effectué au cours des dernières années continue et que nos parcs d'activité poursuivent leur développement. Pareil pour les commerces de proximité,** 8 d'entre eux viennent d'ailleurs de recevoir un chèque de l'agglomération pour les accompagner dans leur investissement.

Enfin, **c'est aussi un accompagnement fort pour la réalisation de nos projets structurants que nous attendons de ce projet de territoire.** À ce titre, l'une

des valeurs affichées de celui-ci : « Bien-être et bien vivre dans un environnement agréable où la nature est préservée » fait écho à l'un des principaux projets de notre cité thermale : le réaménagement du Parc de la Scarpe sur lequel nous comptons sur un soutien important de la CAPH.

Mobilité, développement économique, aménagement du territoire, voici la feuille de route que nous défendons auprès de la CAPH pour les prochaines années.

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Jean-Marc MONDINO, Fabien ROUSSEL,
Cécile GRASSO-NOWAK, Noura ATMANI,
Pascale TEITE, Hélène DA SILVA, Didier LEGRAIN,
Patrick DUFOUR - Conseiller-e-s communautaires

Conseil communautaire

Une aide pour diminuer de 50% le coût d'achat de vélos et trottinettes

Elle a été lancée l'an dernier, par la Porte du Hainaut, pour donner un coup de pouce à l'achat de vélos et de trottinettes. 915 personnes en ont bénéficié principalement pour acquérir des vélos à assistance électrique (46% des aides). L'agglomération a décidé de renouveler ce dispositif et de lui consacrer une enveloppe de 200 000 euros.

À partir du 1^{er} mars et jusqu'au 31 décembre, jusqu'à 50% du montant d'achat pourront être remboursés. Dans le détail :

▶ Vélo adulte classique, pliant ou non, neuf : 150 euros d'aide maximum, d'occasion : 75 euros d'aide maximum (vélo de course et VTT exclus).

▶ Vélo à assistance électrique, pliant ou non, neuf : 300 euros maximum, occasion : 150 euros maximum (VTT exclus).

▶ Vélo deux ou trois roues à assistance électrique type cargo pour transport enfants et achats de proximité, neuf : 300 euros maximum, occasion : 150 euros maximum.

▶ Trottinette électrique adulte, neuve uniquement : 100 euros d'aide maximum.

Un bonus de 20 euros est prévu en cas d'achat simultané d'équipements de sécurité (casque, éclairage complémentaire, gants, gilet réfléchissant, cadenas antivol en U de type 3 a minima).

Cette aide n'est pas soumise aux conditions de ressources, mais l'achat doit être effectué chez un professionnel situé dans l'arrondissement de Valenciennes et un dossier doit être rempli. Il sera mis en ligne en mars sur le site de l'agglomération.



Deux véloroutes à travers Saint-Amand

L'agglomération souhaite aménager six véloroutes réservées aux déplacements non-motorisés. Deux devraient traverser notre ville. La véloroute Paris-Roubaix, tout d'abord, qui irait de Rosult jusqu'au site minier d'Arenberg. La véloroute de la Scarpe, serpentant du Douaisis jusqu'à Mortagne-du-Nord, ensuite.

Sport

Le point du week-end

BASKET-BALL

De la première minute au money-time, le bras de fer a été rude, mais les Green Girls l'ont emporté face aux joueuses de Roche Vendée. Deux équipes, deux styles. Les Vendéennes ont montré de l'agressivité au cercle, les Amandinoises de l'adresse longue distance. Séparées d'une seule unité à 90 secondes du terme de la rencontre, les Nordistes ont fait la différence grâce à Oderah Chidom (15 points, 9 rebonds)

à mi-distance, bien épaulée par une Hortenze Limousin décisive qui scellera la victoire sur une interception (71-75 pour Saint-Amand). Prochain match : dimanche à 15:00 contre Angers à la salle Maurice-Hugot.

**HANDBALL**

Les Louves se sont inclinées devant les Bretonnes. La rencontre avait commencé serrée. Les Bretonnes ont profité d'une double sanction pour l'arrière-gauche Laura Ingala pour créer l'écart. Les Amandinoises n'ont pu revenir au score mais se sont battues de belle manière. (38-30 pour Saint-Amand). Prochain match : le 24 février à 19:30 contre Besançon à la salle Maurice-Hugot.

FOOTBALL

Le SAFC a essuyé une défaite lors du match amical séniors de football féminine, contre l'équipe de Cambrai (3-4).

Les rendez-vous**Enfance - Jeunesse**

VEN. 10 MARS
Soirée ludothèque
pour les jeunes 11 /17 ans du PAJ

▶ 19:00 à 21:00 - Inscription au PAJ avant le 8 mars.

MER. 15 MARS
Atelier Montessori

▶ 9:30 à 11:00. De 0 à 36 mois - Ateliers gratuits. Renseignements au 03 27 32 39 02.

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr**JUSQU'AU 28 FÉV.**

Ant-Man et la guêpe : Quantumania - Juste ciel ! - Alibi.com 2 - Zodi et Téhu, frères du désert - Sacrées momies - Astérix et Obélix : l'Empire du milieu - Knock at the cabin - Maurice le chat fabuleux - Pattie et la colère de Poséidon - La famille Asada - Avatar : la voie de l'eau - Le chat potté : la dernière quête - Titanic.

Plantation participative**SAM. 4 MARS**

Avec leur budget participatif, les habitants de la Croisette, Mont-des-Bruyères et Cubray ont décidé de planter un verger partagé. Marronnier, châtaignier, cerisier, pommier, cognassier, abricotier, vignes... Venez les aider.

▶ Rendez-vous devant l'école Georges-Wallers à 9:30. Inscription en scannant ce QRcode ou au 03 27 22 49 46



Nature

Construire ensemble pour embellir le jardin partagé du Limon

Un atelier logement à l'Espace Bédé

Dans la halle, cinq stands pourront apporter réponses à vos questions de logement. Le groupe Action Logement, spécialisé dans l'accompagnement de salariés, sera présent. Les bailleurs Habitat du Nord et SIGH également. Le premier proposera, notamment, un jeu pour apprendre comment réaliser une demande de logement en bonne et due forme. Le deuxième expliquera comment créer un espace numérique. EDF solidarité sera là pour parler des chèques énergie, les Compagnons bâtisseurs des Hauts-de-France pour apprendre à fabriquer ou réparer des objets du quotidien et l'Espace Bédé pour présenter tout ce qu'il peut faire pour vous aider question logement.

▶ Jeudi 2 mars - Espace Bédé, 101 rue du Faubourg-de-Tournai. De 14:00 à 16:00. Gratuit. Ouvert à tous.



Durant cinq jours, les scies, ponceuses et marteaux se sont fait entendre au Limon. Une dizaine d'Amandinois entourés par les Compagnons bâtisseurs des Hauts-de-France ont confectionné quatre bacs surélevés en bois. « Ils seront utiles pour les retraités qui souhaitent jardiner avec nous », se réjouit Yvette Clément, vice-présidente du Comité d'animation et de promotion de la Colinière.

Le jardin partagé est immense. « C'était un terrain vague. En tant qu'association, nous voulions en faire profiter le quartier. » La municipalité l'a ceint de clôtures, le comité s'est chargé de le remettre en état et de l'agrémenter. Le Covid-19 a stoppé l'élan. L'Espace Raymond-Bédé a voulu donner un coup de pouce en proposant ce chantier solidaire cofinancé par la Région et l'agglo. « Nous transmettons des connaissances techniques pour que chacun puisse refaire les gestes chez soi dans un esprit solidaire et convivial », souligne Nadia Saïdi, responsable territoriale de l'association régionale. « Nous pensons installer ces bacs à l'entrée du jardin », précise Yvette Clément.

La démocratie participative à l'action

Un second chantier sera proposé début mars aux mains volontaires pour réaliser cette fois hôtels à insectes et bancs. Ils rejoindront les bancs et salons de jardin en palette réalisés par la Ferme thérapeutique, grâce au budget participatif, l'an dernier. L'idée, venue d'un habitant du Limon, a été soumise aux votes des autres résidents du quartier dans le cadre de la démocratie participative. Elle a été adoptée. La municipalité l'a financée (1 700 euros). Ce mobilier devrait bientôt être installé lui aussi.



▶ TRUCS & ASTUCES SANTÉ - BIEN ÊTRE

Jouer, tout simplement vous apportera un grand bien-être! Avec un enfant, un jeu de société ou même avec le chien! Ainsi, vous oubliez vos soucis et vous passez un vrai bon moment. Une fois adulte, vous avez parfois besoin de réapprendre à vous abandonner au simple plaisir de jouer!

▶ À VOS AGENDAS !

Le Comité de la Bruyère dévoile son agenda 2023. Voici quelques rendez-vous :

9 avril - Chasse aux œufs ;
26 mai - Fête des voisins ;
21 au 23 juillet - Ducasse ;
22 juillet - Brocante.

▶ Retrouvez tout l'agenda sur la page Facebook du comité.

▶ LES PEINTRES DU MOULIN EXPOSENT

LES 4 & 5 MARS

Les Amis des Moulins Amandinois vous invitent à découvrir leurs tableaux autour du thème de l'enfance.

▶ 14:00 à 18:00 - Entrée libre et gratuite - Maison des Artistes, 30 rue Mathieu-Dumoulin.

▶ EN MARS, « BROCANTEZ »

Les chineurs ont rendez-vous dimanche 26 mars de 8:00 à 15:00 avec la brocante des Amis de l'école Georges Wallers

▶ Route Fontaine-Bouillon et rue de la Croisette.

▶ OUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN TOUS LES VENDREDIS MATIN

Et si, lors de votre virée au marché hebdomadaire, vous faisiez un détour par l'église Saint-Martin ? L'édifice peut être visité librement tous les vendredis matin, de 10:00 à

11:45, grâce aux permanences des Amis de l'église Saint-Martin.

▶ CÉRÉMONIE DES NOCES DE MARIAGE 2023

Cette année, elle se déroulera en deux temps :

- **Dim. 23 avril** pour les couples ayant fêté leurs 50 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage (et plus) **en 2022**.
- **Dim. 8 octobre** pour les couples qui vont fêter leurs 50 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage (et plus) **en 2023**.

▶ Les couples doivent se présenter en mairie, munis de leur livret de famille pour s'inscrire. Plus d'infos au 03 27 22 48 02 ou 03.

▶ COLLECTE DÉCHETS

▶ **MER. 1^{ER} MARS** (déchets ménagers)
▶ **MER. 8 MARS** (+ sacs jaunes/verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Du lundi au samedi de 9:30 à 12:15 et de 13:30 à 17:00. Le dimanche de 9:00 à 12:00. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

▶ NUMÉROS UTILES

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▶ Smir 03 27 22 49 00
▶ Mairie 03 27 22 48 00
▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Décès DAUBIES Raymond (75 ans). DUQUENOY NOËL Jacqueline (99 ans). BELVAL MUREZ Renée (72 ans). LEFRANCO MORIZOT Bernadette (86 ans). MEZIANE Véronique (57 ans).

Menu LUN 27 FÉV. Velouté de potiron, normandin de veau sauce crème, petits pois, pommes de terre persillées, camembert, kiwi bio.
MAR. 28 FÉV. Céleri rémoulade, hachis parmentier de bœuf bio, salade verte, yaourt nature bio, orange bio.
MER. 1^{ER} MARS. Salade coleslaw, aiguillettes de poulet sauce champignons, torsades au gruyère, compote saveur biscuit.
JEU. 2 MARS. Soupe à l'oignon, omelette bio, röstis, haricots verts, yaourt bio, pomme.
VEN. 3 MARS. Salade brésilienne, dos de lieu noir frais, brocolis à l'ail, riz créole, pyrénéens, muffin au chocolat.